



# Dossier de création d'un Diplôme Universitaire (D.U.)

**Diplôme universitaire Déficience visuelle : Accompagnement  
Spécifique à la Scolarisation et aux Apprentissages – DU ASSA TFV**

## **Etablissement déposant**

Nom : INSHEA

Adresse : 58-60 avenue des Landes 92150 SURESNES

## **Ouverture souhaitée**

Rentrée universitaire 2021-22

Date d'examen et avis du CSP sur la création : 17 mai 2021

Date d'examen et délibération du CA sur la création : 20 mai 2021

## TABLE DES MATIERES

<b>A.</b>	<b>Présentation générale de la formation</b> .....	<b>3</b>
<b>1.</b>	<b>Fiche d'identité de la formation</b> .....	<b>3</b>
1.1.	Intitulé du diplôme .....	3
1.2.	Responsable et co-responsable de la formation .....	3
1.3.	Composante porteuse (gestion administrative et pédagogique de la formation) .....	3
1.4.	Positionnement du projet au regard de l'offre de formation existante à l'INS HEA.....	3
1.5.	Place de la formation dans les contextes régional et national .....	3
1.6.	Public concerné .....	3
<b>2.</b>	<b>Objectifs de la formation</b> .....	<b>4</b>
2.1.	Objectifs généraux.....	4
2.2.	Objectifs spécifiques.....	4
2.3.	Objectifs en termes de compétences à acquérir .....	4
<b>B.</b>	<b>Présentation détaillée de la formation</b> .....	<b>4</b>
<b>1.</b>	<b>Organisation des enseignements</b> .....	<b>4</b>
<b>2.</b>	<b>Maquette des enseignements</b> .....	<b>5</b>
<b>3.</b>	<b>Liste des intervenants (non définitive)</b> .....	<b>6</b>
<b>4.</b>	<b>Modalités de contrôle des connaissances et règles de délivrance du diplôme</b> .....	<b>6</b>
<b>5.</b>	<b>Modalités d'admission</b> .....	<b>6</b>
<b>6.</b>	<b>Capacité d'accueil</b> .....	<b>6</b>
<b>7.</b>	<b>Faire connaître le diplôme</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>C.</b>	<b>Plan financier du D.U.</b> .....	Erreur ! Signet non défini.

## A. Présentation générale de la formation

### Fiche d'identité de la formation

Le diplôme universitaire DU DV ASSA (**Diplôme universitaire Déficience visuelle : Accompagnement Spécifique à la Scolarisation et aux Apprentissages**) offre une formation concernant l'accompagnement spécifique d'apprenants déficients visuels (malvoyants et aveugles). Il propose des ressources concernant l'apprentissage du braille, les outils numériques, les supports spécifiques tels que le dessin en relief et l'usage de ces outils ainsi que d'autres approches pédagogiques en contexte inclusif. Ce diplôme universitaire est construit en partenariat étroit avec la FISAF.

#### 1. Intitulé du diplôme

Diplôme universitaire **Déficience visuelle : Accompagnement Spécifique à la Scolarisation et aux Apprentissages (DU DV ASSA)**.

##### 1.1. Coordination pédagogique

Co-responsables pédagogiques : Anne CHOTIN et Caroline TREFFÉ

Référent scientifique pour la FISAF : Serge PORTALIER

##### 1.2. Composante porteuse (gestion administrative et pédagogique de la formation)

INSHEA  
58-60 avenue des Landes  
92150 Suresnes

##### 1.3. Positionnement du projet au regard de l'offre de formation existante à l'INSHEA

Le DU DV ASSA répond à un besoin de formation spécifique et pointue en terme d'accessibilité pédagogique inclusive à destination des publics atteints de troubles des fonctions visuelles. Il s'articule à la formation préparatoire au Cappei (formation des enseignants spécialisés de l'Education Nationale) et au Master PIHA2 Parcours « Accessibilité pédagogique et éducation inclusive » proposés par l'INS HEA par des contenus complémentaires et innovants. Il permet de répondre à des besoins énoncés par les futurs professeurs spécialisés et des autres professionnels déjà en poste qui souhaitent bénéficier d'une formation très complète. Ce diplôme universitaire répond à une forte demande d'étudiants, de stagiaires de l'INSHEA et extérieurs à l'INSHEA, notamment de professionnels (enseignants, SAAAS, secteur associatif) et de parents d'avoir une formation approfondie et une reconnaissance de formation universitaire sur l'accompagnement spécifique à la scolarisation et aux apprentissages des jeunes déficients visuels.

##### 1.4. Place de la formation dans les contextes régional et national

La formation s'appuie sur une articulation entre théorie et pratique grâce à la présence d'enseignants chercheurs et de formateurs qui mettent en place des recherches sur le terrain. Elle se construit en partenariat avec la FISAF. Les équipes de l'INSHEA participent également à l'élaboration de ressources, établissent des partenariats avec des structures nationales, notamment culturelles et conduisent des formations pilotées avec l'Education Nationale.

A notre connaissance, il n'existe pas sur le territoire un tel DU. A l'heure où est mise en place nationalement une politique inclusive mettant l'accent sur l'accessibilité dans tous les domaines, le manque de formation des professionnels et des personnes ressources sur les troubles des fonctions visuelles et l'accès aux apprentissages est un frein à la réussite à la mise en œuvre de cette politique. Il est reconnu que la formation des professionnels joue un rôle majeur dans la mise en place effective et efficace de la société inclusive.

##### 1.5. Public concerné.

**Niveau** : Bac + 3 ou équivalent ou accès par VAPP.

Ce DU s'adresse aux enseignants et autres professionnels désireux d'approfondir leurs connaissances en termes d'accompagnement spécifique à la scolarisation et aux apprentissages auprès du public déficient visuel

et d'obtenir une certification universitaire. Tout dossier de candidature à la formation sera soumis à l'examen d'une commission pédagogique, qui se prononcera sur sa recevabilité.

## 2. Objectifs de la formation

### 2.1. Objectifs généraux

- Maîtriser des outils spécifiques (braille intégral, mathématiques et abrégé, outils numériques, dessin en relief)
- Transmettre des techniques favorisant l'autonomie des personnes déficientes visuelles dans des situations d'apprentissage
- Aborder une pédagogie innovante et inclusive, notamment dans le domaine numérique
- Connaître les spécificités des besoins adaptatifs des élèves malvoyants
- Connaître le métier d'enseignant en ESMS
- Connaître et prendre en compte les possibles « troubles associés » des élèves déficients visuels

### 2.2. Objectifs spécifiques

- Connaître et pratiquer le braille intégral, le braille mathématique et le braille abrégé, en lecture et écriture
- Approfondir les connaissances en braille (différents types de textes) et maîtriser la conception et réalisation d'images adaptées pour les élèves non-voyants
- Maîtriser des outils numériques adaptés à la gestion des données en braille
- Connaître les spécificités de la lecture tactile d'une image en relief pour une personne non-voyante
- Connaître les critères de lisibilité tactile pour la réalisation d'un dessin en relief adapté
- Connaître des outils et techniques numériques permettant de réaliser des images adaptées
- Acquérir une méthode de conception des dessins adaptés pour les personnes non-voyantes
- Connaître des outils numériques accessibles, savoir les utiliser pour mettre en place des situations pédagogiques adaptées
- Connaître la diversité du public malvoyant et présenter les adaptations pédagogiques (outils, supports, pratiques)

### 2.3. Objectifs en termes de compétences à acquérir

- Certification en braille intégral et braille abrégé
- Certification en maîtrise des outils numériques adaptés et en braille informatique de base (lettres majuscules, lettres accentuées et chiffres).

## B. Présentation détaillée de la formation

### 1. Organisation des enseignements

Ce DU est ouvert à des professionnels de différents milieux (Éducation nationale, secteur médico-éducatif, secteur paramédical, etc.).

La localisation sur le site de l'INSHEA permettra de proposer un hébergement sur place le temps de la formation aux personnes désireuses de profiter des richesses et de l'expertise du centre des ressources.

L'organisation proposée est la suivante :

Pour chaque semaine, les cours seraient dispensés du lundi au vendredi à raison de 7h par jour, **soit un total de 330 heures de cours, organisés sur deux années universitaires.**

## 2. Maquette des enseignements

La répartition des volumes horaires entre les différentes UE indiquée dans cette maquette est susceptible d'évoluer légèrement.

Modules d'enseignement	CM	TD	ECTS
<b>U.E. 1 Premières compétences en braille et outils numériques</b>		<b>100H</b>	<b>100H</b>
<b>Présentation générale des objectifs de la formation</b>		2H	
Apprentissage du braille littéraire intégral, mathématique jusque fin de troisième ; écriture et transcriptions ; évaluations		24H	
Outils numériques : adaptation des moyens de compensation, des fonctions de base des ordinateurs, informatique adaptée ; outils natifs ; adaptations pour malvoyants et non voyants		24H	
Apprentissage des premiers éléments de braille abrégé (présentation, mots abrégés par un seul signe, assemblages) et approfondissement du braille mathématique		24H	
Outils numériques : le bloc-notes braille, navigation et embossage ; PC et plage tactile, lecture d'écran		24H	
Bilan de session et pédagogie du braille		2H	
<b>U.E. 2 Enseigner à des élèves malvoyants non brailleux et/ou atteints de troubles neuro-visuels</b>		<b>30H</b>	<b>30H</b>
Présentation et objectifs, tableau pédagogique des élèves MV		3H	
Différentes formes de malvoyance dont les troubles neurovisuels		3H30	
La psychologie de l'élève malvoyant		3H	
La production de documents pédagogiques adaptés à différentes formes de malvoyance L'adaptation de documents pédagogiques		14H	
Le rapport à l'espace		3H30	
Analyse de situations pédagogiques (support, profil d'élèves)		3H	
<b>U.E. 3 Déficience visuelle et troubles associés (commun avec TFA)</b>		<b>30H</b>	<b>30H</b>
<b>U.E.4 Connaissance du métier d'enseignant en ESMS</b>		<b>18H</b>	<b>18H</b>
<b>U.E. 5 Braille approfondi et dessin en relief</b>		<b>50H</b>	<b>50H</b>
Notation mathématique, énoncés mathématiques sur support papier et numérique, manipulation de bloc-notes braille et d'ordinateur avec plage braille		12H30	
Dessin en relief : spécificités de la lecture d'une image en relief par une personne NV, logiciel DER et application, critères de lisibilité, étapes d'adaptation		12H30	
Premiers éléments du lexique du braille abrégé		12H30	
Dessin en relief : registres du dessin, travail sur projet personnel, thermogonflage et essai de lecture		12H30	
<b>U.E. 6 Braille abrégé complet et braille mathématique avancé</b>		<b>40H</b>	<b>40H</b>
Lexique du braille abrégé (6x2)		12H	
Braille mathématique de niveau lycée		18H	

<b>U.E. 7 Outils numériques adaptés à la DV et pratiques pédagogiques inclusives</b>		<b>24H</b>	<b>24H</b>
Usage pédagogique du numérique dans la pratique du braille		12H	
Outils numériques adaptés innovants et inclusifs		12H	
<b>U.E. 8 Déficience visuelle et troubles associés</b>		<b>30H</b>	<b>30H</b>
<b>TOTAL</b>		<b>312H</b>	<b>312H</b>
<b>Nombre d'heures équivalent TD</b>			

Entre les sessions, un suivi sera assuré pour les étudiants avec la possibilité de poser des questions, de demander des conseils aux formateurs, notamment via la plateforme de téléformation.

Les étudiants auront également des informations sur les colloques et les journées spécifiques organisés autour des TFV et seront invités à y participer.

Les travaux, notamment en braille et outils numériques, seront évalués régulièrement ; ils font partie intégrante de la formation.

### 3. Liste des intervenants (non définitive)

Intervenants de l'INSHEA et de la FISAF

Florence Bernard, formatrice

Anne Chotin, formatrice

Caroline Treffé, formatrice

Annie Tromeur, formatrice

Autres formateurs et enseignants-chercheurs de l'INSHEA

+

Formateurs de la FISAF

Serge Portalier

Centre Ressources handicaps rares

### 4. Modalités de contrôle des connaissances et règles de délivrance du diplôme

Le contrôle des connaissances porte sur les unités d'enseignement, sous la forme d'examens surveillés et de travaux rendus.

Le candidat est déclaré admis s'il a une moyenne générale de 10/20 sur l'ensemble des 9 UE. Les évaluations des U.E.1 et U.E.6 en braille sont éliminatoires (moyenne exigée).

La règle de compensation s'applique entre toutes les U.E.

Les étudiants ayant validé une UE conservent le bénéfice des ECTS de cette U.E. à vie.

Les étudiants déclarés ajournés à l'issue des délibérations peuvent être autorisés à redoubler sur décision du jury.

### 5. Modalités d'admission

Les candidats sont admis avec un niveau minimum Bac + 3 ou équivalent par la validation des acquis personnels et professionnels (VAPP).

La validation des candidatures se fera sur la base d'un dossier de pré-inscription incluant le curriculum vitae de la personne et une lettre de motivation.

### 6. Capacité d'accueil

L'approche pédagogique basée sur un accompagnement permet d'accueillir 20 étudiants par promotion.

**Tarif : 1 800 €/an**